



Récupération des dossards : vendredi 28 mai

Date de la course : samedi 29 mai 2027

*Le tOur du lac d'Annecy se fait par les montagnes, sur des chemins forestiers. Des points d'eau seront disponibles dans certaines vallées, mais aucun ravitaillement en eau ne sera assuré en zone montagneuse. La **semi-autonomie** est donc obligatoire.*

Le tOur du lac en 2 jours ne sera pas un parcours identique à 100% à celui du tOur du lac. Vous ferez le premier jour, le même parcours que le tOur du lac. En revanche, le deuxième jour vous ferez le tracé du Demi-tOur du lac, c'est pour cela que la distance est plus grande que pour le tOur du lac en 1 jour.



Inscriptions et dates clés

- **1^{er} au 7 octobre : pré-inscriptions** avec emprunte CB – le montant de l'inscription sera débité uniquement si vous êtes sélectionné
- **8 au 10 octobre : sélection des coureurs.** Pour la validation de votre inscription, vous n'avez rien à faire, vous serez prévenu et débitez directement via votre CB. Inscription non remboursable ([voir règlement complet](#)).

Dates à retenir :

- **Avant fin novembre** : attribution des SAS
- **15 avril à 9h00** : date limite de vente et transfert de votre dossard
- **16 avril à 9h00** : date limite de modification de numéro de SAS, attribution des numéros de dossard
- **23 avril à 9h00** : date limite pour acheter l'option sac personnel
- **Du 23 avril au 21 mai** : réservation de votre créneau horaire de retrait de dossard sur votre fiche personnelle
- **Avant le 16 mai** : PPS ou numéro de licence à fournir sur votre fiche personnelle coureur



Lieu du MaXi-Village

Retrait des dossards et arrivée

L'adresse exacte du MaXi-Village sera confirmée fin septembre



Parking pour aller au MaXi-Village

Plusieurs parkings gratuits se situent sur [l'avenue du Petit-Port](#) (entre 2 et 3,5km du village).



Dossards

Les dossards sont à récupérer OBLIGATOIREMENT la veille de la course (vendredi 28 mai) et en présence physique. Il y aura un dossard avant et un dossard arrière, donc 2 dossards à avoir en course.



Sac personnel à Doussard (en option)

- Un sac personnel disponible à l'arrivée du Jour 1 (à Doussard), option à 20€
- Réservation à faire sur votre espace personnel.
- Sac à fournir par le coureur



Lieu de départ

Jour 1

- Départ d'Annecy, quai de la Tournette : <https://maps.app.goo.gl/GbnZVenBJgcQTckK6>

- | | |
|------------------------------------|-----------------|
| ○ 1h25 : SAS élite et SAS 1 | ○ 2h32 : SAS 8 |
| ○ 1h33 : SAS 2 | ○ 2h40 : SAS 9 |
| ○ 1h41 : SAS 3 | ○ 2h48 : SAS 10 |
| ○ 1h49 : SAS 4 | ○ 2h56 : SAS 11 |
| ○ 2h04 : SAS 5 - relais uniquement | ○ 3h04 : SAS 12 |
| ○ 2h12 : SAS 6 - relais uniquement | ○ 3h12 : SAS 13 |
| ○ 2h24 : SAS 7 | ○ 3h20 : SAS 14 |

Jour 2

- Départ de Doussard, piste cyclable vers le stade Marcel Talin : <https://goo.gl/maps/3v1Yte7k36ZEJU1v5>

- 8h00 : SAS élite et SAS 1
- 8h07 : SAS 2
- 8h14 : SAS 3
- 8h21 : SAS 4
- 8h24 : SAS 5

Les SAS ouvriront 20 minutes avant l'horaire de départ du SAS



Classement et podium

Il n'y a pas de podium sur ce format puisque c'est une course eXpérience.



Assistants

Un coureur peut être disqualifié si les assistants/spectateurs, ne respectent pas les règles (parking, zone interdite, zone de non assistance, marcher dans les alpages...).

Matériel obligatoire

[voir règlement](#)



Respect de la nature

[voir règlement](#)



Description du parcours

JOUR 1

Dont les 20 premiers kilomètres avec des restrictions :

- Les bâtons sont interdits – obligatoirement attachés au sac, pas dans les mains !
- Des zones de silence sont mises en place et les spectateurs sont interdits

Sanctions allant de 1h de pénalité à la disqualification immédiate si cela n'est pas respecté.

				
LIGHT	EAU	EAU	LIGHT	EAU
KM 17 – 850m D+		KM 28 – 1960m D+	KM 28,2 - 1990m D+	KM 36 – 2700m D+



KM 46 et 2 900m D+ : Base Vie « Doussard » arrivée du Jour 1 et départ du Jour 2

Drop bag disponible (pour tous les coureurs) et sac personnel (si option prise)

Accessible en MaXi-Car (option bus), en vélo (piste cyclable au bord du lac) ou en voiture 350 places de parking

JOUR 2

		
EAU	EAU	EAU en cas de canicule
KM 13 – 830m D+	KM 21 – 1640m D+	KM 30 – 2300 m D+



Km 32 et 2 700m D+ : Base Vie « Semnoz »

Accessible en MaXi-Car (option bus), en vélo (un col de 1^{ère} catégorie, 20km de montée) ou en voiture 350 places de parking

	
EAU	EAU en cas de canicule
KM 48 – 2740m D+	KM 51 – 3260 m D+

Pas de point d'eau au km 48 pour ceux qui ont pris la bascule



Arrivée MaXi-Village Annecy : Jour 2 avec 58km / 3590 m de D+ et 3595 m de D-

Total : 106km / 6300m de D+ et 6300m de D-

Lot finisher

Il devra être récupéré immédiatement après la ligne d'arrivée.

Il ne sera pas possible d'y revenir par la suite, ni de procéder à un échange.



Le guide pour vos accompagnants



Les zones pour encourager et assister

JOUR 1 : Départ d'Annecy accessible, quai de la Tournette [lien google map](#)

1 zone pour encourager et assister votre coureur : accessible en MaXi-Cars, en vélo, ou en voiture :

- Base vie de Doussard (arrivée Jour 1) : <https://maps.app.goo.gl/8s2oJY63Z9srdAs69>
Les autres zones du parcours ne seront pas accessibles au public et accompagnateurs.



Arrêt MaXi-Cars à Annecy pour aller à Doussard

Arrêt Colmyr

<https://maps.app.goo.gl/QkmuBTeaoKfRtwMz6>

JOUR 2 : Départ accessible (pas de MaXi-Cars pour les assistant), il sera situé à côté de la base vie de Doussard :

- Parking obligatoire si vous venez en voiture : parking du lac, Doussard : [lien Google map](#)
- Départ de Doussard, piste cyclable vers le stade Marcel Talin : [lien Google Map](#) (accès à pied)

1 zone pour encourager et assister votre coureur : accessible en MaXi-Cars, en vélo, ou en voiture :

- Base vie du Semnoz (Jour 2) : <https://maps.app.goo.gl/oobQEFcdNSwmTU647>
Les autres zones du parcours ne seront pas accessibles au public et accompagnateurs.



Arrêt MaXi-Cars à Annecy pour aller au Semnoz

Arrêt Tillier

<https://maps.app.goo.gl/uyEHZPHLZ74pY8kT7>

Arrivée : MaXi Village accessible

L'adresse exacte du MaXi-Village sera confirmée fin septembre



Respect des alpages et des propriétés

- Ne marchez pas en dehors des chemins que ce soit en forêt ou dans les alpages.
- Lorsque vous ouvrez un passage à vaches, pensez à le refermer.
- N'entrez pas dans les champs, même s'ils ne sont pas clôturés.
- Ne rentrez pas des les propriétés privées.

On compte sur votre civisme !

WC

Des WC sont à votre disposition

Respectez ce qui vous entoure et ne faites pas vos besoins n'importe où !
Des WC sont à votre disposition notamment au niveau des bases vie.